

# Une bourse européenne COMENIUS pour se former Pourquoi pas vous ?

Dans l'esprit du programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie 2007-2013, tous les acteurs éducatifs peuvent bénéficier d'actions de formation individuelles dans un pays de l'Union.

### **Objectifs**

- Améliorer les connaissances (générales, culturelles...) et compétences (techniques, linguistiques, professionnelles...)
- Diversifier et enrichir les compétences pédagogiques et professionnelles au travers d'approches comparatives et de situations d'apprentissage qui favorisent une connaissance élargie de l'enseignement scolaire en Europe.

#### Public concerné

• Toute personne relevant d'une catégorie de personnel du secteur de l'enseignement scolaire (enseignant du 1er ou 2nd degré, directeur d'établissement, personnel d'encadrement, conseiller d'orientation ...)

# Types de formation possible

• Cours structuré d'une durée d'au moins cinq jours ouvrables complets choisi parmi les modules de formation proposés sur le catalogue européen :

# http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/index.cfm?Language=FR

 Période d'observation dans un établissement scolaire ou stage dans un organisme impliqué dans l'enseignement scolaire. Vous devrez joindre à votre dossier de candidature une lettre d'invitation et un programme détaillé délivré par la structure d'accueil.

#### Durée

• Stage d'une durée de 1 à 6 semaines dans un pays autre que la France.

# **Soutien financier**

 La subvention allouée est calculée en fonction des coûts de transport, des frais de séjour, des frais de cours et de préparation.

## **Procédure**

Pour plus de renseignement, vous pouvez aller consulter la fiche action de la plateforme Pénélope sur les bourses individuelles Comenius :

http://penelope.2e2f.fr/fiche\_action.php?fiche\_appel=2013&fiche\_action=COM02

Prochaine date de dépôt des candidatures

# 16 janvier 2013

Pour une formation comprise entre le 1er mai 2013 et le 30 avril 2014

La DAREIC se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches